

## Maison des associations



Plus qu'un simple lieu de réunions et d'activités, la Maison des associations est un espace dédié aux associations.

### L'espace

- 2 salles de 25 m<sup>2</sup> qui communiquent entre elles,
- 3 salles de 30 m<sup>2</sup>,
- 1 salle de 80 m<sup>2</sup>,
- 1 salle de 120 m<sup>2</sup> associée une petite salle de rangement,
- 1 vestiaire + douches
- 1 salle de réunions équipée d'un tableau.

### Les services

Du matériel est mis à votre disposition tel qu'un massicot, une relieuse, un paperboard, une photocopieuse.

Pour le fonctionnement de votre association, une aide technique pour tous problèmes liés au fonctionnement de l'association ou pour vous accompagner (pôle ressource où l'on peut consulter une documentation spécialisée et trouver des conseils : comment monter une association, la faire vivre, à qui et comment demander des subventions, la réglementation). Possibilité de recevoir le courrier de votre association à la Maison des Associations. Des formations, des expositions etc...

### Demandes de subventions

Il existe différents moyens de financer une association, en autofinancement avec les cotisations et les gains divers (vente, billetterie etc.) et en demandant des subventions municipales, départementales, régionales et même nationales dans certains cas. Ces subventions sont délivrées sur dossier et il faut pour cela répondre à des critères très précis.

Les subventions exceptionnelles : La municipalité a mis en place un dispositif qui vient compléter la subvention de fonctionnement attribuée aux associations qui en font la demande. Il s'agit d'aider les associations qui ont des projets de manifestation, d'animation, d'atelier, etc., qui dynamisent la vie de la commune et qui font participer la population. Ce dossier est disponible en Maison des Associations.

## **Coordonnées**

Maison des associations  
13 Allée du stade  
95610  
Éragny-sur-Oise  
01 30 37 55 30  
Infos pratiques

### **Horaires de l'accueil administratif**

Lundi, mardi, jeudi vendredi :  
de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15  
Mercredi : de 8h45 à 12h15

Tél. 01 30 37 55 30

**Attention, la ligne de téléphone habituelle n'a toujours pas été rétablie, cependant vous pouvez joindre la MDA au 01 34 02 39 68.**

Liens utiles

[Information : contacter la Maison des Associations](#)

[Annuaire des associations](#)